

SEANCE DU 26 JUIN 2020

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019

Délibération n° 2020.26.06.01

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Délibération n° 2020.26.06.02

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2020

Délibération n° 2020.26.06.03

VOTE DU BUDGET 2020

Délibération n° 2020.26.06.04

**DESIGNATION DES COMMISSAIRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES
IMPOTS DIRECTS**

Délibération n° 2020.26.06.05

**DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER
A LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Délibération n° 2020.26.06.06

DISSOLUTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Délibération n° 2020.26.06.07

François HUREL (Présent)	
Aurore BAGLIN (Présente)	
Laurence HOORELBECKE (Présente)	
Stéphane LEMOINE (Présent)	
LE COCQ Julien (Présent)	
du MESNIL du BUISSON Amaury (Présent)	
Gérard VERHALLE (Présent)	
CAPPELEARE Marc (Présent)	
Julie LAJOIE (Présente)	
Dominique TROGU (Présent)	
Yves ROUSSEL (Présent)	

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**Délibération n° 2020.26.06.01**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion dressé par Mme Duchesne, Trésorière principale de L'Aigle.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**Délibération n° 2020.26.06.02**

Mme Aurore BAGLIN présente le compte administratif dont les résultats globaux s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement :

Total dépenses : 70 167,43 €

Total recettes : 138 468,23 €

Excédent de clôture : 68 300 80 €.

Section d'investissement :

Total dépenses : 9 798,08 €

Total recettes : 3 426,74 €.

Excédent de clôture : - 6371.34 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2020**Délibération n° 2020.26.06.03**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) 1.04 %,
- Taxe foncière (non bâti) 8.20 %,
- CFE 0 %.

VOTE DU BUDGET 2020**Délibération n° 2020.26.06.04**

Monsieur le Maire présente le budget de l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
APPROUVE à l'unanimité le budget 2020 qui s'équilibre comme suit en dépenses et recettes :

- **Section de fonctionnement** : 837 570.00 €.

- **Section d'investissement** : 77 857.00 €.

DESIGNATION DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Délibération n° 2020.26.06.05

Monsieur le Maire fait par au conseil municipal qu'à l'issue des élections municipales de 2020, il est nécessaire de renouveler la commission des impôts directs. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Le conseil municipal propose les membres suivants de la commune :

Antoine COTREUIL, Amaury du MESNIL du BUISSON, Jean-Marie CORMIER, Gérard VERHALLE, Dominique TROGU, Aurore BAGLIN, Julie LAJOIE, Marc CAPPELAERE, Stéphane LEMOINE, Laurence HOORELBECKE, Yves ROUSSEL, Julien LE COCQ, Rémi DURIEZ, Béatrice HUREL, Ludovic BERSON, Jean-Claude CHEVALIER, Laurent COISPEL, Dominique ORY, Jean GOUFFAULT, Alain LEBLANC.

Membres hors commune : Yves GOBEY Moulins la Marche,
Daniel GUYOT Moulins la Marche.

**DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL SIEGEANT
A LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Délibération n° 2020.26.06.06

Monsieur le Maire fait part du courrier de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle qui demande de désigner parmi le conseil municipal le membre qui siégera à la CLECT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a désigné :

- François HUREL.